

# Entre Nous



COMMUNE  
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

*Bulletin Mensuel d'Information*

---

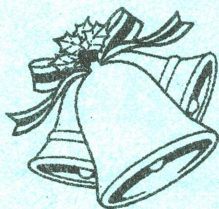
DECEMBRE 1999 N°383

---





## LE MOT DU MAIRE



Une année se termine, une autre commence. Quoi de plus banal ? Qu'il s'agisse de l'an 2000 ne change pas grand chose. Et pourtant ce chiffre mythique sera prétexte en maints endroits à de nombreuses fêtes, plus brillantes les unes et les autres.

A Thiaville, avec des moyens modestes nous marquerons aussi l'événement sans engager de dépenses importantes. La première manifestation est une photo de tous les habitants en janvier. Le Comité des Fêtes vous apportera toutes précisions utiles le moment venu. Ne manquez pas ce rendez-vous de l'histoire.... pour les générations futures !

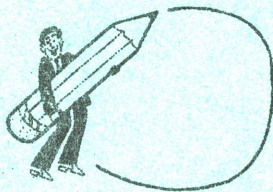


Que cette année 2000, la dernière du siècle et du millénaire vous soit douce et apporte dans vos foyers, dans vos familles et vos amis bonheur, quiétude, travail et surtout santé.

Que 2000 soit clément pour notre commune, pour notre canton, pour notre Pays et pour ses habitants !

Simplement mais sincèrement, avec les Adjointes, les Conseillers Municipaux et le Personnel communal nous vous souhaitons un très joyeux Noël et une excellente année.

## EN DIRECT DU CONSEIL



Les élus étaient réunis le 19 novembre 1999 et ont délibéré sur les dossiers ci-après inscrits à l'ordre du jour (Excusé : Dominique GEORGE. Absente : Michèle DIVOUX) :

### 1 Assainissement (travaux) :

Il s'agit des travaux de raccordement depuis le bas du pont sur la Meurthe, de la station de refoulement, du passage sous la voie ferrée, du branchement en haut de la Côte du Clairrupt de notre conduite sur celle de Bertrichamps.

Le Conseil accepte le dossier de consultation des Entreprises établi par la Subdivision D.D.E. de Lunéville.

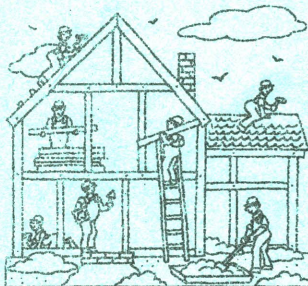
Il autorise le Maire à organiser la mise en concurrence des entreprises.

Il autorise le Maire à signer le marché avec l'adjudicataire après choix de ce dernier par la Commission d'Appel d'Offre.



### 2 Assainissement (raccordement à l'égout) :

En application des dispositions prévues à l'article 15 du règlement d'assainissement, le Conseil fixe à 10.000 Francs le montant à verser à la commune par le propriétaire pour branchement à l'égout, lors de la construction de l'immeuble. Cette mesure est applicable immédiatement.



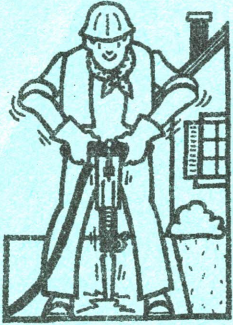


Pour les immeubles raccordables sur un égout existant mais non raccordés à ce jour et qui ne sont pas équipés d'un système d'épuration autonome, la somme de 10.000 Francs sera également à verser par le propriétaire à la commune.

Compte tenu des travaux en cours, cette mesure sera appliquée seulement au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Bien évidemment, dans tous les cas, le montant des travaux proprement dits est toujours à la charge des propriétaires.

La perception d'une redevance pour branchement sur l'égout résulte de l'application des dispositions prévues par le Code de la Santé Publique. Le montant encaissé par la commune tient compte de l'économie que procure cette formule par rapport à l'investissement qui serait nécessaire (30 à 40.000 F) pour un assainissement autonome.



### 3 Assainissement (surveillance à distance des pompes) :

Lorsque les travaux de raccordement à la station de RAON – BERTRICHAMPS seront réalisés, les 2 stations de refoulement des eaux usées seront mises en service.

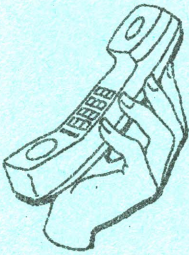
La première est située devant le local Sapeurs Pompiers.

La seconde sera construite au bas du pont de la Meurthe.

Le fonctionnement des pompes sera surveillé à distance depuis la Mairie qui recevra par ailleurs les alarmes de pannes ou de dysfonctionnement. Deux lignes téléphoniques seront nécessaires. Pour la station "Sapeurs Pompiers" cette ligne sera aérienne et aucune disposition particulière n'est à prendre vis à vis de France Telecom.

Pour la 2<sup>ème</sup> station, celle du pont, deux gaines ont été placées en attente dans la fouille et une convention a été négociée avec France Telecom pour leur utilisation.

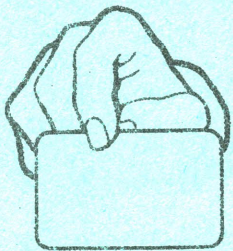
Le Conseil cède en pleine propriété à France Telecom ces 2 gaines vides ; à charge pour cette administration de les gérer, de les maintenir en état à sa charge et de verser une redevance annuelle à la commune. Par ailleurs, un partage des installations pourra être opéré, à la demande de la commune, à l'avenir, si besoin est (notamment en faveur d'un opérateur concurrent).



### 4 Stèle des combats du 25 août 1914 :

Elle sera érigée à Fagnoux, peu avant la maison forestière de Cenimont, sur le lieu même des combats. Les travaux seront réalisés, pour l'essentiel, par l'Atelier Communal. Ils devraient démarrer début 2000.

Le Conseil remercie très sincèrement le Souvenir Français (Canton de Baccarat) pour la subvention de 5.000 Francs accordée à la commune à cet effet. Il autorise le Maire à mettre ce chèque en recouvrement.



### 5 Inventaire du patrimoine communal :

Le Conseil décide le transfert de l'actif "Forêts" s'élevant à 748.451,63 Francs figurant jusqu'ici au budget général de la commune vers le budget annexe "Forêts".







#### 6 Assurance du personnel communal titulaire :

Après avoir pris connaissance des contrats adressés par "CNP Assurances" et s'être assuré que ceux ci répondent aux nouvelles exigences réglementaires (suite aux modifications apportées au Code des Marchés Publics) le Conseil autorise le Maire à les signer. Il autorise également le Maire à signer la convention confiant la gestion des dits contrats au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Territoriale.

#### 7 Droit de préemption :

Les élus n'exercent pas le droit de préemption de la commune concernant la vente de la maison de M. BIETRY, rue Pierre Pierron.



#### 8 Carrières VALANTIN à Bertrichamps :

Le Conseil émet un avis favorable à la demande, sous réserve expresse qu'aucun ouvrage, aucune modification, etc... ne soient apportées pouvant perturber l'écoulement des eaux de la Meurthe (voir article plus loin).

#### 9 Desserte de gaz :

Faisant suite à la demande du Conseil Municipal du 18 juin 1999, la Préfecture informe les élus que l'étude économique de cette éventuelle desserte gazière fait ressortir une rentabilité positive.

En conséquence, la commune est susceptible d'être inscrite, ainsi que Bertrichamps, au plan de desserte gazière. Ce plan ne sera toutefois définitif qu'au 14 avril 2000 (dernier délai). La réalisation devra intervenir ultérieurement, à l'initiative de GDF selon un planning et des modalités qui seront précisées en temps utile. Le Conseil émet un avis favorable à cet effet.



#### 10 Acquisition foncière :

Une parcelle boisée importante est à vendre et des propositions ont été faites à la commune. Après avis de la Commission des Forêts qui s'est rendue sur le terrain, le Conseil charge le Maire de contacter le propriétaire pour revoir le prix à la baisse. Il donne les marges de manœuvre à cet effet. Si l'accord se réalise, la commune souscrira alors un emprunt en conséquence afin de faire face à la dépense de cette augmentation substantielle du patrimoine de rapport.



#### 11 Divers :

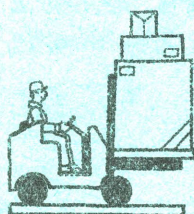
Le Maire fait le point des travaux en cours, de l'intercommunalité et des dernières décisions prises par les villages, il répond aux questions et lève la séance à 23h30.



### **RAMASSAGE DES MONSTRES**

La prochaine collecte des objets ménagers encombrants aura lieu :

le vendredi 17 décembre 1999





Les objets sont à sortir la veille au soir. Merci.

### LA VIE DU VILLAGE



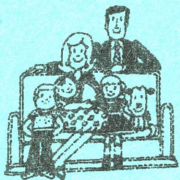
#### Naissance :

Le 13 novembre 1999 est né à SAINT DIE Sullivan ROBERT, fils de M. et Mme Claude ROBERT domiciliés 43, rue de Fagnoux. Nos félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur au nouveau né.



#### Décès :

Le 17 novembre 1999 est décédée à SAINT DIE Mme Marie CHARTON. Elle avait 77 ans et était domiciliée 2, rue de l'Eglise. A sa famille d ans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.



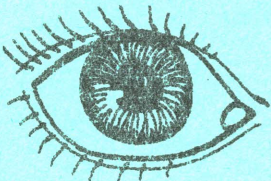
#### Nouveaux habitants :

M. et Mme William BLAISE et leurs enfants ont emménagé au 5 bis, rue des Vosges.

M. Sébastien RONQUY et Mlle Sylvie NEGRI ont emménagé au 5 bis, rue de Fagnoux.

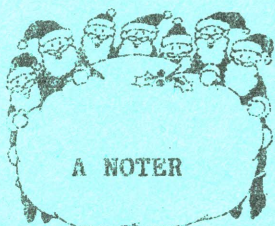
Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

### CLIN D'OEIL



- \* Qu'est ce que les OVNIS et les hommes intelligents ont en commun ?  
- Tout le monde en parle mais personne ne les a jamais vus !
- \* Vous connaissez l'histoire du lit vertical ?  
- Non ? Mais si, c'est une histoire à dormir debout !
- \* La plus belle des histoires d'amour :  
- C'est celle de deux parallèles qui s'aimaient... mais hélas n'ont jamais pu se rencontrer.

### PROCHAINES MANIFESTATIONS



A NOTER

10 déc.	Marché de Noël	Ecole	Place Mairie Thiaville
11 déc.	Sainte Barbe	Sapeurs Pompiers	Foyer Rural Thiaville
15 déc.	Arbre de Noël	Foyer Rural	M.P.T. Lachapelle
18 déc.	Assemblée Générale	A.S.V.P.P.	Annexe F.R. Thiaville
19 déc.	Noël des Enfants	Ass. Familiale	Foyer Rural Thiaville
31 déc.	Saint Sylvestre	Jeunesse Loisirs	Foyer Rural Thiaville



**ON NOUS PRIE DE FAIRE PART**



**MARCHE DE NOEL :**

Place de la Mairie à THIAVILLE : Vendredi 10 décembre 1999 à partir de 17 heures.

Venez nombreux au Marché de Noël de l'école pour découvrir les objets fabriqués par les enfants et des parents bénévoles. Pensez-y pour vos cadeaux et décorations de table et de sapin et venez déguster :

- vin chaud
- marrons
- gaufres.

**LES VERGERS DE LA MEURTHE :**

L'Association des vergers de la Meurthe située à RAON L'ETAPE crée actuellement un verger expérimental et conservatoire sur les délaissées de la Nationale 59 entre BACCARAT et RAON L'ETAPE.

Ainsi en 1999, 1,2 hectares de pommiers ont été plantés à la HAUTE NEUVEVILLE. Cet hiver, environ 6 autres hectares seront plantés. L'Association cherche à répertorier et à identifier les variétés anciennes de pommiers présentes dans la région. Si vous possédez un ou plusieurs pommiers, vous pouvez contacter l'Association au 03.29.51.03.70. Laissez vos coordonnées sur répondeur, nous vous recontacterons.

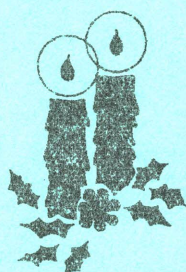


**MESSE DE MINUIT :**

Cette année, la messe du 24 décembre au soir aura lieu à THIAVILLE à 21h00 et à 22h00 à BACCARAT.

La messe du jour de Noël aura lieu à 10h30 à BADMENIL.

Les personnes qui n'ont pas de voiture et qui voudraient se rendre à l'une ou l'autre de ces messes seront prises en charge par des personnes de la paroisse. Prière de s'inscrire auprès de Mme HIRTZ le plus tôt possible au 03.83.71.42.21.



**Directeur : Michel JACQUEL**

**Dépôt légal : 328/80 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE**



# COMITE DES FETES AN 2000

## 550 HABITANTS SUR UNE SEULE PHOTO

Le pari de l'An 2000 :

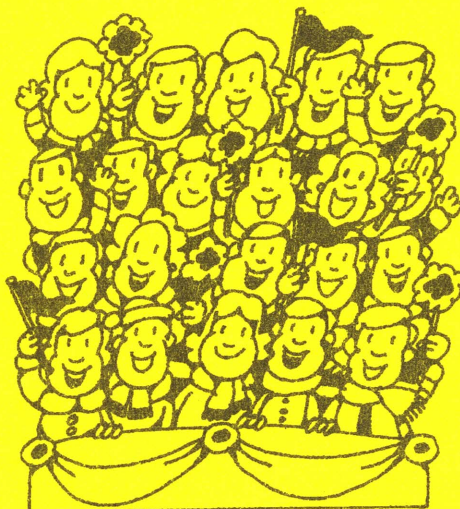
- rassembler tous les habitants sur le stade de foot pour une photo. A 10 heures, les cloches de l'église sonneront pour le rassemblement :

**dimanche 09 janvier 2000 à 10h30**

- si mauvais temps, report au dimanche suivant à la même heure et ainsi de suite.

- réserver votre dimanche 09 janvier au matin, une surprise agréable après la photo vous récompensera de l'effort et du pari tenu par le Comité des Fêtes.

- les commandes se feront sur place le jour même (paiement à la commande). Prix de la photo : 50 francs.









**VOUS CHERCHEZ COMMENT PRENDRE PART A LA LUTTE CONTRE LE  
CHOMAGE, CECI VOUS INTERESSE...**

**FAMILLES RURALES SERVICES.... UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE  
L'INSERTION.**

FRS (Familles Rurales Services) a été créée en 1987 par la Fédération Départementale de Familles Rurales de Meurthe et Moselle pour allier la solidarité et l'insertion professionnelle.

**L'Association FAMILLES RURALES SERVICES en 3 questions :**

**\* Qu'est-ce que Familles Rurales Services ?**

C'est une Association intermédiaire : elle est le lien entre des chômeurs (qu'elle emploie) et des personnes (physique ou morale) qui proposent du travail à exécuter.

**\* Quels sont ses objectifs ?**

- Proposer aux particuliers, communes, associations et entreprises des services de proximité en toute légalité, luttant ainsi contre le travail au noir.
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes sans emploi, en leur procurant une activité rémunérée.
- Prendre part au développement économique en milieu rural.

**\* Comment ça fonctionne ?**

Vous avez besoin de personnel pour exécuter des travaux tels que : **entretien, aménagement, nettoyage, jardinage, rentrer du bois, tondre la pelouse, etc...**

Un simple appel téléphonique suffit.

Nous vous mettons à disposition une personne de confiance.

Nous nous chargeons de toutes les formalités administratives :  
(contrat de travail, bulletin de paie, rémunération, cotisations sociales assurances).

A noter : les particuliers qui font appel à FRS peuvent bénéficier d'une déduction fiscale dans la limite de 50 % du montant des prestations.

\*\* Alors si vous recherchez un emploi ; si vous proposez du travail à exécuter ou si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

**FAMILLES RURALES SERVICES (54222 AZERAILLES) :**

<b>Permanence :</b>	Lundi :	14h00 à 16h00
	Mardi :	10h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
	Jeudi :	10h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
	Vendredi :	10h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

Tél. : 03.83.75.43.92



Aujourd'hui : **HOMMAGE A LA RESISTANCE** (suite)

**PARACHUTAGES ET SABOTAGES :**

Le 04 mars 1944, l'Abbé STUTZMANN, chef du secteur de BLAMONT, réceptionne le premier parachutage effectué dans la région. Les 25 containers parachutés sont remplis d'explosifs destinés au sabotage de la ligne PARIS - STRASBOURG. Monsieur PERROZ, spécialiste "sabotage" du département, et venu de NANCY pour initier ses camarades à leur maniement. Jean BIRKER, adjoint du capitaine FRANCOIS et Marcelle CUNY transporteront dans les sacs de leurs bicyclettes les explosifs destinés à BACCARAT. Plusieurs sabotages seront effectués dans la gare et aux environs de la ville.

Deux des F.F.I. qui ont réceptionné ce parachutage seront fusillés par les Allemands le 14 septembre 1944. Il s'agit de MORQUIN Edouard et du gendarme COUPAYE Jean, chargé, avec deux de ses camarades, d'assurer la sécurité de l'opération.

Après le débarquement du 06 juin 1944, de nouvelles missions sont confiées au secteur 414. Le 10 juin, M. PERROZ, vient à nouveau de Nancy pour aider les F.F.I. de Baccarat à faire sauter la centrale électrique de Glonville. L'opération est réalisée sans problème par une dizaine de résistants, dont le chef du secteur 414.

L'Abbé STUTZMANN reçoit l'ordre d'établir une liaison étroite avec le GMA-V. Il est prévu en effet que, dès le déclenchement de l'opération Chypres, fin août, l'Abbé et ses hommes viendront s'intégrer au GMA-V et occuperont le col de la Chapelotte entre Badonviller et Celles sur Plaine.

En attendant, il faut empêcher le fonctionnement de la fameuse station de repérage radar que les Allemands ont installé à Montigny (Nord de Baccarat) et qui constitue une menace sérieuse pour les parachutages destinés au GMA-V.

A cet effet, l'Abbé STUTZMANN prescrit, le 13 août 1944, au capitaine FRANCOIS du secteur de Baccarat, d'assurer le sabotage de la station.

Dans la nuit du 13 au 14 août, le transformateur de Vacqueville, qui alimente la station radar de Montigny, est détruit par l'explosion d'une charge de dynamite. L'opération a été menée à bien par un groupe de trois résistants de Baccarat : BIRKER Jean, KUHN André et VERELLE Roger, avec la complicité d'un employé de la station, BURST Raymond. Ce dernier, déporté, mourra sans dénoncer ses camarades.

Celles-ci se limitant désormais à un travail de renseignement sur les positions défensives établies par les Allemands autour de Baccarat.

Dans son livre "LECLERC, Maréchal de France", publié chez Flammarion, le général Jean COMPAGNON a souligné "la valeur exceptionnelle par leur quantité, leur qualité, leur précision" de ces renseignements apportés "au prix d'un courage fou" par ces résistants venus de la zone occupée.

Parmi eux, Marcelle CUNY, la jeune résistante de Baccarat, a traversé les lignes allemandes le 10 octobre 1944, avec 2 aviateurs anglais cachés par sa famille depuis 3 mois.

Chef du 2<sup>ème</sup> bureau de la division Leclerc, le Lt Colonel REPITON PRENEUF, qui en a vu d'autres, ne peut s'empêcher de mentionner l'exploit de la jeune lorraine et des ses anglais dans le livre "la 2<sup>ème</sup> D.B., Général LECLERC en France, "combats et combattants" paru en 1945 aux éditions "Arts et Métiers Graphiques".

"Pour avoir une contenance à la sortie de Baccarat, Marcelle CUNY leur avait donné une brouette, qu'elle avait vite préféré pousser elle-même tant ils étaient empruntés. Avec eux, elle s'était mise dans la froide Meurthe, elle en avait alors repêcher



un qui avait manqué de se noyer, elle s'était faufilée jusqu'à nous, les prenant par la main dans les joncs et les pièges".

Le 12 octobre, Marcelle est reçue par le général LECLERC au château de la comtesse de LAMBERTIE, à Gerbéviller. Elle indique sur la carte les positions de défense allemande autour de Baccarat. Elle insiste sur le minage très important du pont sur la Meurthe et répond de son mieux aux questions du général.

Sur décision du patron de la 2<sup>ème</sup> D.B., elle rejoindra le 31 octobre le Lt Colonel ROUVILLOIS pour le guider au milieu des champs de mines jusqu'aux portes de Baccarat.

Le 02 novembre, le général LECLERC reçoit la jeune bacchamoise à la caserne Ladmiraute pour la remercier de son aide. Il lui remet l'insigne de la 2<sup>ème</sup> D.B. et décide de l'engager dans le "Service de Renseignement Opérationnel" (S.R.O.) de la division.

Marcelle CUNY suivra LECLERC jusqu'en Indochine et recevra la croix de la Légion d'Honneur des mains de l'Abbé STUTZMANN.

### L'AIDE DE CERTAINS PRESIDENTS AUX F.F.I. :

Si les F.F.I. ont dû travailler dans la clandestinité, ils ont été aidés par des sédentaires, considérés comme sûrs et qui ont accepté au péril de leur vie de servir de "point de chute" ou de "boîtes aux lettres" à la Résistance.

Des deux aviateurs anglais cachés par la famille CUNY, le premier fut ramené par Marcelle seule. Mais le second, étant blessé, fut transporté à Baccarat dans la camionnette d'un épicière de la ville, Etienne VILLAUME, sous la protection du gendarme Guy CALAMAI, en tenue. Reçu d'abord par un bacchamois, M. BUCK, il fut finalement recueilli par les CUNY à la suite d'une indiscretion mettant sa vie en danger.

D'autres cas pourraient être cités dont celui d'un jeune du village de Sainte Barbe, blessé lors d'un affrontement avec une patrouille allemande. BIRKER, Adjoint du capitaine FRANCOIS, commandant le secteur F.F.I. de Baccarat fit héberger ce garçon, recherché par les Allemands, chez ses beaux-parents : M. et Mme CHAUDRON, des commerçants bacchamois.

Il faut savoir qu'à cette époque, cacher un aviateur, un parachutiste ou un maquisard était considéré par les Allemands comme un crime entraînant la mort du "coupable" et l'incendie de sa maison. Tel fut le sort des époux MARCHAL, de Lucien et Delphine JACQUOT, fusillés le 16 septembre 1944, après avoir été dénoncés par deux miliciennes.

Il en était de même pour toute personne accueillant les opérateurs radio de la Résistance, comme madame GADAT, directrice de l'école de Neufmaisons, qui entraîna dans la mort des amis se trouvant, par hasard, sur les lieux.

Tout détenteur d'armes saisies à son domicile était voué au même sort, tels : DUMOUTIER Roger de Pexonne, fusillé le 1<sup>er</sup> novembre 1944, BERTSCH Ernest et CHERRIER Fernand d'Azerailles ou AUBERT Joseph de Flin, fusillés tous les trois le 17 septembre 1944.

Le seul fait de s'entretenir avec une patrouille alliée pénétrant, lors d'une mission de reconnaissance, dans un village tenu par les Allemands, signifiait une mise à mort immédiate. Tel fut le sort d'un ancien maquis de la Moncelle, Pierre PIERRON, fusillé le 04 novembre 1944 pour avoir donné quelques informations à une patrouille américaine entrée dans le village de Thiaville. Il s'était dénoncé pour éviter que les Allemands n'exécutent 25 otages.

### SOLIDARITE DE BACCARAT ET DE PEXONNE DANS L'EPREUVE :

Réquisitionnée en juin 1940 par les Allemands qui la transforment en camp de détention provisoire pour 25 000 soldats français, la cristallerie fait acte, à l'époque, de résistance, en favorisant de nombreuses évasions grâce à un tunnel providentiel. Celui-ci relie alors les fours de l'usine à la taillerie située hors de la clôture entourant le camp.



Puis, malgré de multiples déprédations, l'usine reprend sa production et se bat pour assurer sa survie face à une administration indifférente.

L'autorité allemande souhaite, pour sa part, arrêter la production afin de récupérer une main-d'œuvre hautement qualifiée. Au cours de ce combat, le directeur de la cristallerie, M. Jacques PARISOT, est déporté pour fait de résistance.

En 1943, les ponctions pour le S.T.O. ne laissent à la cristallerie qu'un petit noyau de verriers âgés.

En 1944, les fours de l'usine sont arrêtés, faute de charbon et en juillet, l'arrivée d'un important commando de la Gestapo avec des miliciens et une compagnie S.S., fait régner la terreur sur la ville et sur les communes avoisinantes, dont celle de Pexonne, à 9 km à l'Est de Baccarat.

Cette commune proche de la ferme de Viombois souffre des représailles exercées par la Gestapo de Baccarat contre les activités du maquis qui, à partir du mois d'août, est en pleine expansion. Coup sur coup, le GMA-V, réquisitionne le tabac à Pexonne le 23 août et enlève deux miliciennes le 25.

La Gestapo réagit le 27 en rassemblant sur la place de l'église toute la population de Pexonne, y compris les vieillards, les malades et les enfants. Là, sont triés les hommes âgés de 18 à 45 ans auxquels sont encore ajoutés les notables, dont le Maire, George de VILLERMONT, grand invalide de guerre 14-18, et aussi quelques jeunes de 16 à 17 ans.

Les maisons ayant été méthodiquement fouillées et pillées, les S.S. font alors monter dans des camions camouflés de branchages les 109 otages sélectionnés et 3 femmes. Puis le triste convoi se dirige vers la caserne Haxo de Baccarat. Après interrogatoires et fouille, 80 otages de Pexonne partent vers les camps de la mort dont 17 reviendront vivants.

Puis, le 1<sup>er</sup> septembre, ce sera l'exécution en forêt de Grammont de 9 suppliciés de Pexonne, Domèvre, Veney et Neufmaisons. En novembre seulement, seront retrouvés à quelques centaines de mètres, les corps des deux autres victimes : Mme GADAT, institutrice de Neufmaisons et Melle STUTZMANN, sœur de l'Abbé.

Le 14 septembre, la Gestapo frappe une nouvelle fois en fusillant 4 otages dans le parc de la Cristallerie.

Tout au long de ces épreuves, la population de Baccarat apporte aux détenus de la caserne Haxo, une aide essentielle sans laquelle ils seraient morts de faim, puisque l'ennemi ne se préoccupe pas de leur subsistance.

A son tour, après le 13 octobre, Baccarat va subir l'évacuation "presque complète" de ses habitants et en particulier de tous les hommes âgés de 18 à 45 ans. 800 de ces bachamois viendront se réfugier dans la commune amie de Pexonne, privée par la Gestapo de la totalité de ses bicyclettes, de ses automobiles et de son essence.

Le 07 novembre, la police secrète allemande ordonne une nouvelle rafle. Sur les 100 hommes de 18 à 45 ans dirigés vers Cirey et le Rhin, 50 sont des bachamois.

Grâce aux bombardements alliés qui retardent leur progression, ils seront libérés à Heidelberg avant d'atteindre Dachau.

Pour les lourds sacrifices imposés par la guerre, pour les morts en déportation, pour les maisons et les monuments publics détruits par les bombardements, pour les 8 morts sous les bombes Alliées du 07 octobre 1944 à Baccarat et pour les 5 fusillés de Pexonne le 1<sup>er</sup> septembre, les deux communes ont été décorées de la Croix de Guerre.

Alors comment ne pas évoquer dans ce modeste récit la phrase du général de GAULLE à Pierre SUDREAU devant le monument aux Morts du Struthof où avait péri tant d'Alsaciens-Lorrains :

"SAINT EXUPERY avait raison : il était plus difficile d'être un otage que de combattre sous un uniforme."

Edouard PELLISIER

12<sup>ème</sup> cuir / 2<sup>ème</sup> D.B.

16 avril 1999.